Braine-l'Alleud, le 24 aout 2023

Chers parents,

Avant tout, permettez-moi de vous souhaiter une excellente rentrée à vous mais aussi et peut-être surtout à vos enfants.

Qui dit rentrée dit changements et rappels afin que notre collaboration se déroule au mieux. En voici donc un aperçu :

- Comme d'habitude, vous recevrez chaque mois une **facture** reprenant les différentes dépenses à payer. Merci de la régler dans les 10 jours avec une communication la plus claire possible. Pour rappel, vous recevrez dès lundi une feuille reprenant les différents frais qui vous seront facturés tout au long de l'année. Merci de la lire attentivement, la compléter et la signer avant de nous la retourner via le titulaire de votre enfant. En garder une copie peut s'avérer utile en cas d'interrogation quant à un montant qui vous est facturé.

- Très gros changement : l'ensemble de l'accueil extra-scolaire sera dorénavant géré par **l'asbl Césam Nature** ! Ils géreront donc les garderies (matin, midi et soir) ainsi que les études. Ils vous feront très rapidement parvenir un document explicatif quant à leur fonctionnement et seront présents à la réunion de parents de la rentrée. C'est donc à eux que vous devrez vous adresser en cas de souci quelconque concernant ces différents postes, y compris les paiements qui vous seront facturés directement par eux.

- Autre changement, celui concernant **la piscine**. L'augmentation du coût de cette activité ainsi que du transport nous contraint à revoir notre tarif !

- En ce qui concerne **la garderie du mercredi après-midi**, on continue comme avant. Voici le texte reçu de la personne responsable quant à son organisation :

« Voici le lien pour l'inscription des enfants à l'accueil extrascolaire du mercredi après-midi aux dépendances du cheneau https://formulaires-e-guichet.braine-lalleud.be/accueil-extrascolaire-garderie-etou-repas-chaud
Cette démarche nécessite de créer un compte sur le e-guichet ou de s'y connecter (pour les parents qui en auraient déjà un).
Ils peuvent également rapidement trouver l'info via le moteur de recherche sur le site communal.
Il n'y a plus qu'un seul document à remplir (il est valable pour la facturation et fait office de fiche médicale).
Attention, l'inscription doit impérativement être préalable à l'accueil.
Accueil dans les structures communales à partir du mercredi 30.08 pour les enfants en ordre d'inscription. »

- Une excellente nouvelle à présent : grâce aux bénéfices de la fancy fair et des photos, nous pouvons équiper les dernières classes qui ne l'étaient pas d'un **tableau interactif**. Ceux-ci sont déjà installés en P5B et dans les deux P2. Les derniers seront installés en P1 la veille du congé d 'automne.

- Enfin, merci de bloquer d'ores et déjà **deux dates importantes** dans vos agendas : notre traditionnelle marche parrainée aura lieu le **vendredi 06 octobre** prochain, quant à notre fancy fair, elle se déroulera le **samedi 1er juin 2024** !

Vous remerciant pour la bienveillante attention que vous porterez à ce courrier, excellente journée à tous,

Mr Charles

comptabilite@sainte-bernadette.be

02.384.32.57 (en matinée)